Conseils de préparation du lait pour des agneaux au biberon ou au seau multi-tétines

Élever des agneaux au biberon impose le respect de règles strictes afin de limiter les problèmes sanitaires et de conserver un intérêt économique à cette technique.

Les règles à respecter

> CONCENTRATION:

200 g d'aliment d'allaitement par litre d'eau

Le surdosage et le sous dosage de la concentration du lait reconstitué ont des conséquences importantes sur les problèmes sanitaires et par conséquent le taux de mortalité. La recommandation commune est de 200 g de poudre de lait par litre d'eau quel que soit l'âge des agneaux. Peser les quantités d'aliment d'allaitement et d'eau lors de chaque préparation ou bien utiliser des ustensiles étalonnés est indispensable.

> TEMPÉRATURE DE PRÉPARATION : entre 55 et 65 °C

La température de dilution influence la digestibilité de l'aliment car elle conditionne la bonne émulsion des matières grasses nécessaire à la digestion des agneaux. Elle se situe en général entre 55 et 65 °C (se reporter aux indications du fabriquant sur l'étiquette du sac), alors que la température de distribution ne doit pas dépasser 45 °C.

> UNE HYGIÈNE IRRÉPROCHABLE

L'espace dédié aux agneaux doit être sain, propre. Compter une densité de 4 agneaux/mètre carré maximum. D'autre part, une litière bien propre et sèche contribue très nettement à une réduction des problèmes sanitaires. Le paillage se justifie tous les jours, voire plusieurs fois par jour. De même, l'ensemble du matériel, biberon, multibiberon, tétine, fouet, etc. doit être soigneusement lavé et désinfecté tous les jours.

> SEVRER À PARTIR DE 35 JOURS

Compte tenu du coût des aliments d'allaitement, un sevrage précoce des agneaux reste indispensable (voir tableau). Au niveau physiologique, un agneau peut être sevré à partir du poids de 12 à 13 kg à condition qu'il soit âgé de 35 jours minimum. Pour préparer la

EXEMPLE DE PLAN D'ALIMENTATION POUR DES AGNEAUX ÉLEVÉS AU BIBERON OU AU MULTI-BIBERON

Age	Nbre de repas par jour	Litre de lait par jour	Compléments	
1 jour	colostrum			
1 ^{re} semaine	3 à 4	1 litre	Paille + eau	
2e semaine	3	1,5 litre	Paille + eau	
3º à 5º semaine	2	2 litres	Aliment concentré + paille + eau	D7 ou oi ou
6º semaine	2	1,5 litre	Aliment concentré + paille + eau	Course - Bròsses de horacrio nº 40
7º semaine et suivante	2	1 litre	Aliment concentré + paille + eau	Course Dry

UNE TECHNIQUE RENTABLE?

Estimation du coût d'un agneau élevé au biberon de la naissance à la commercialisation (18 kg de carcasse) - prix 2022

Coûts		Âge au sevrage		
		60 jours	35/40 jours	
Alimentation	Aliment d'allaitement	80 €	40 €	
	Concentrés	36 €	45 €	
Sous-total		116€	85 €	
Frais vétérinaires		1 à 5 €		
Amortissement du matériel (seaux)		1€		
Temps de travail		16€		

transition alimentaire, les jeunes animaux doivent avoir de l'eau propre et facile d'accès à disposition avant le sevrage. De plus, du concentré et un fourrage (de la paille de préférence) est mis à disposition à volonté et renouvelé fréquemment dès que les agneaux ont 10 jours d'âge.





UN PRÉ REQUIS:

des agneaux qui ont bu suffisamment de colostrum

Sur ces agneaux, l'importance de la tétée du colostrum reste un critère prépondérant pour les maintenir en bonne santé. La norme usuelle est de 100 ml de colostrum par kg de poids vif, soit au moins 300 à 400 ml pour un agneau de taille moyenne, dans les 6 premières heures de leur vie.

La préparation du lait reconstitué en 6 étapes



Verser les 2/3 de la quantité d'eau avec de l'eau à 55 °C en pesant ou bien avec un ustensile étalonné.



Verser le 1/3 de la quantité d'eau restante avec de l'eau à 12 à 15 °C en pesant ou bien avec un ustensile étalonné.



Ajouter la quantité d'aliment d'allaitement en pesant ou bien avec un ustensile étalonné.



Remuer avec un fouet.



Remuer avec un fouet.



C'est prêt.

En savoir plus

- La fiche technique « Les règles de base en allaitement artificiel »
- EquipInnovin avec des plans, les recommandations et des astuces.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Laurence Sagot et Denis Gautier : CIIRPO / Institut de l'Élevage Tél. : 06 45 32 24 87 ou laurence.sagot@idele.fr
- Sites internet : www.inn-ovin.fr / ciirpo.idele.fr





